

# **MAIRIE DE FRESSINES**

## **PROCES VERBAL**

### **REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL** **DU MARDI 8 MARS 2011**

Le 8 mars 2011 à 20h30, les membres du conseil municipal se sont réunis en séance ordinaire, sous la présidence de M. NIVAU Christian, maire, suite à sa convocation en date du 3 mars 2011  
Présents : Mmes BROCHARD, HERAULT, LEDOUX, LEGEREAU, MOREAU,  
MM.CHAIGNEAU, DECOU, DUPEU, FOUCHE, FOURNIER, JOLLY, NIVAU,  
ROUSSEAU.

Excusée : Mme PIOT.

Secrétaire : M. FOURNIER Claude.

Il n'y a aucune remarque sur le dernier compte rendu, M. le maire demande aux conseillers de signer le registre.

#### **1 – RETROCESSION DE VOIRIE**

Monsieur le maire rappelle la convention présentée par la société AB de Niort, approuvée par le conseil municipal en date du 4 février 2003, en vue du classement des parties communes et des équipements dans le domaine public communal du lotissement « le clos du Château ».

Après délibération, les conseillers acceptent la rétrocession des espaces communs de ce lotissement à titre gracieux et chargent Monsieur le maire de signer l'acte notarié dont les frais sont pris en charge par la société AB.

#### **2 – RECRUTEMENT D'UNE ATSEM**

Monsieur le maire informe les élus que le contrat de Mademoiselle Puichafray Sophie a pris fin le 18 février 2011, elle est remplacée par Mademoiselle Mousset Clarisse, recrutée à compter du 7 mars 2011 en qualité d'ATSEM (agent spécialisé des écoles maternelles) stagiaire.

#### **3 – VENTE DU CABINET INFIRMIER**

Au vu des décomptes définitifs des entreprises attributaires du marché « construction d'un cabinet médical », Monsieur le maire présente aux conseillers le coût des travaux chiffré à 49 480,21 € TTC pour la partie cabinet infirmier et à 96 322,47 € TTC, pour le cabinet médical.

Considérant l'accord de Madame Babin Isabelle, infirmière en poste dans le cabinet infirmier depuis le 17 janvier 2011, et après délibération, les conseillers acceptent de lui vendre le cabinet infirmier au prix de 49 480 €, et chargent Monsieur le maire de solliciter Maître Bernardeau, notaire à Celles/Belle pour la préparation de l'acte de vente et de signer cet acte avec l'acquéreur.

Concernant le cabinet médical, Monsieur le Maire apporte les précisions suivantes sur le financement : 96 322,47 € - 50 000 € (FRIL) = 46 322,47 €

Pour un emprunt sur 10 ans à 5 %, l'échéance serait de 499 € /mois, sachant que les loyers sont fixés respectivement à 400 €, 500 €, 600 €, 700 € les 4 premières années, puis à 700 € les années suivantes (hors réévaluation), le retour sur investissement se ferait en 2017.

#### **4 – TRAVAUX DE LA FUTURE MAIRIE**

Monsieur le maire précise que les menuiseries côté nord sont remplacées et il remercie tous les élus qui sont intervenus. Lors de la dernière réunion du groupe de travail, les différentes propositions concernant le mode de chauffage ont été étudiées et il a été décidé d'équiper la partie secrétariat de radiateurs électriques à inertie. Les élus valident le choix du groupe de travail qui souhaite donner suite aux devis de M. Lory tout en proposant de négocier certains points. Le remplacement des poutres par des IPN est programmé la semaine prochaine et ensuite le placo sera posé.

## **5 – LE COMPTE RENDU DES COMMISSIONS**

### Commission sécurité :

- Monsieur Rousseaux présente un bilan des actions à prévoir pour le budget 2011 conformément aux plans d'actions élaborés pour le document unique et pour le plan d'accessibilité. Les élus acceptent de donner suite à l'acquisition de fournitures garantissant la sécurité des agents, à échelonner si nécessaires la formation gestes et postures et à mettre à jour les consignes de sécurité de la salle des fêtes pour le document unique. Quant au plan d'accessibilité, des travaux à l'église et à la salle des fêtes seront réalisés par la régie municipale et un courrier sera transmis aux commerçants les informant de la réglementation des actions pour une mise en conformité.
- Monsieur le maire précise qu'une collecte de devis est en cours pour l'installation d'un défibrillateur, les élus auront à se prononcer sur l'opportunité de ce matériel et son implantation sur la commune.

### Information :

- Monsieur Fouché transmet le dernier compte rendu de la commission,
- Les membres du Conseil municipal acceptent la proposition de la commission et votent les subventions de fonctionnement aux associations communales suivantes :  
A.C.C.A. (Société de chasse) 360 €, A.P.E. (Association de parents d'élèves) 500 €,  
Pétanque Loisirs 205 €, Association scolaire école Pierre Moinot 300 €, Ecole de musique 500 €,  
F.N.C.R. A.F.N. T.O.E. (Anciens d'Afrique du Nord) 125 €, Fressines en Fête 400 €,  
Fressines.Net (Informatique) 500 €, Gymnastique volontaire 330 €, Sport Attitude 400 €,  
Théâtre, Les Baladins de Fressines 200 €, Ping Pong Val de Sèvre 400 €, Football féminin 500 €.  
et des associations hors commune suivantes :  
CUMAV (Coopérative Utilisation de matériel Audiovisuel à Melle) 210 €  
U.S.E.P. (Union Sportive Enseignement Premier Degré) Melle 183 €  
Protection civile La Crèche 100 €  
La somme de 5 213,00 €, nécessaire à cette dépense, sera inscrite au budget 2011.
- La cérémonie pour l'implantation de la stèle «19 mars 1962, cessez le feu en Algérie» est reportée en 2012.
- Une rencontre avec toutes les associations est prévue le 21 avril à la salle des fêtes.
- L'inauguration du cabinet médical sera programmée le 21 ou 28 mai 2011.
- Une manifestation sera organisée le 21 juin pour la fête de la musique en collaboration avec des commerçants et des associations communales. Mme Brochard a assisté à la première réunion.
- Il sera proposé à Fressines.net d'alimenter le site de la commune avec le règlement du PLU et des photos des dernières manifestations communales.
- Patrick Rousseaux et Patrice Fouché précisent qu'il peut être intéressant d'étudier les packs d'envoi de SMS (60 € les 1000 envois) dans le cas d'une alerte à la population. Mais il faut une liste à jour des coordonnées téléphoniques des habitants.

### Voirie/bâtiments

M.Fournier fait savoir que :

- Le prix de la tonne de PATA a augmenté de 100 € par rapport à l'an passé, en raison de la hausse du cours du pétrole.
- Lors de la visite sécurité incendie de la salle des fêtes, il a été recommandé de prévoir une hotte dans la cuisine et d'installer une porte coupe feu entre la salle et le local rangement. Des devis vont être demandés pour la hotte et un placo coupe sera posé dans le local rangement.
- Les devis suivants ont été reçus pour le contrôle électricité, gaz et jeux : APAVE 1 841,00 € TTC/an, VERITAS 1 360,45 €, ACEP 1 132,00 €. D'autres devis sont attendus.

### Monsieur Chaigneau Michel et C.C.A.S.:

- Lors de la dernière réunion du CCAS, Mme Balothé à été accueillie, elle remplace M. Lamotte.
- La campagne pour les élections cantonales est en cours, après consultation tous les élus approuvent le planning des permanences pour les bureaux de vote.
- Le nouveau photocopieur de l'école a été livré le 1<sup>er</sup> mars, une formation sera assurée pour les utilisateurs.

- Monsieur Meyer Franck de Fressines est intéressé pour sa société MG Elec, par l'ancien photocopieur de l'école Pierre Moinot. Après délibération, les conseillers acceptent de vendre ce photocopieur au prix de 200 € à Monsieur Meyer, et d'imputer cette recette au budget CCAS.
- Monsieur Belluteau Eric de Brizambourg (17) est intéressé par une cuve à fuel ne servant plus à la commune. Après délibération, les conseillers acceptent de vendre cette cuve à fuel au prix de 120 € à Monsieur Belluteau, et d'imputer cette recette au budget CCAS.
- Un modèle de piège à frelons asiatique a été installé en hauteur sous le préau de l'école.

#### Ecole :

- Madame Moreau transmet le dernier compte rendu de la commission, sur lequel figure les demandes de travaux ou de mobilier faites par les enseignants à inscrire sur le budget 2011. Les élus acceptent les propositions de la commission école et chargent M.le maire de solliciter la Préfète pour une dotation d'équipement des territoires ruraux, section équipements scolaires matériel informatique pour l'acquisition d'un vidéoprojecteur d'un PC portable.

### **6 – PROPOSTIONS BUDGETAIRES**

Monsieur le maire présente aux conseillers une première ébauche du budget 2011, sur lequel les recettes inscrites en fonctionnement sont incomplètes car l'Etat n'est pas encore en mesure de donner le montant des dotations exactes. De plus les comptes de gestion n'ont pas été transmis à ce jour par la trésorerie. Les principaux projets ont été inscrits, certains chiffres restent à revoir.

### **7 – INFORMATIONS**

- Monsieur le maire précise qu'il va rencontrer Monsieur Cailbault afin de lui indiquer que le syndicat des eaux étudie le dévoiement du réseau d'eau présent sur sa parcelle mais pas en 2011, repoussant de ce fait l'acquisition éventuelle par la commune.
- Les élus intéressés par le groupe de travail du relais d'assistantes maternelles ou par les animations du Ruban vert sont invités à se prononcer. Aucun conseiller ne donne suite à ces propositions.
- Monsieur le maire informe les élus qu'il est possible de faire une demande de contrat unique d'insertion qui est étudiée et acceptée ou non par le directeur de pôle emploi de Melle. Les élus chargent le maire de faire une demande pour renforcer l'équipe technique en raison du surcroît de travail engendré par les travaux de la nouvelle mairie. Il est demandé de privilégier les candidats ayant des compétences dans le bâtiment.

### **8 – REFLEXION SUR LA REFORME TERRITORIALE**

Monsieur le maire reprend le courrier transmis par la communauté d'agglomération de Niort (CAN) qui propose aux communes comprises dans le bassin de vie et dans l'aire urbaine de Niort d'engager une discussion en vue de la réorganisation territoriale.

Il précise que la réflexion est lancée à l'échelle de la communauté de communes de Celles/Belle et que chaque commune aura à se prononcer quant au devenir de la structure intercommunale et au choix qu'elle envisage.

Quant à Fressines, ayant transféré la compétence assainissement au syndicat d'assainissement du Mellois depuis le 1<sup>er</sup> janvier dernier, il est délicat d'envisager aussi vite une nouvelle orientation. De plus les compétences obligatoires et facultatives des structures intercommunales à rallier sont à étudier tout comme l'incidence d'une telle décision pour les administrés.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 0h10.

Conseil municipal du 8 mars 2011

NOM Prénom	Signature	Pouvoir	Excusé	Absent
NIVAU Christian				
FOUCHE Patrice				
MOREAU Patricia				
FOURNIER Claude				
CHAIGNEAU Michel				
BROCHARD Marie-Noëlle				
DECOU Christophe				
DUPEU Laurent				
HERAULT Laurence				
JOLLY Jean-Yves				
LEDOUX Nadine				
LEGEREAU Véronique				
PIOT Marylène			Excusée	
ROUSSEAUX Patrick				